

28 fév 2014 -19:31

Appartient à Conseil des ministres du 28 février 2014

Listes des pays partenaires des acteurs de la coopération non gouvernementale

Sur proposition du ministre de la Coopération au Développement Jean-Pascal Labille, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal établissant les listes des pays partenaires des acteurs de la coopération non gouvernementale.

Liste des pays où les activités dans le cadre d'un programme peuvent être subventionnées :

Afghanistan, Algérie, Angola, Bangladesh, Bénin, Bolivie, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Chine, Colombie, Cuba, République Dominicaine, RD Congo, Equateur, El Salvador, Ethiopie, Philippines, Gambie, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Haïti, Honduras, Inde, Indonésie, Côte d'Ivoire, Cameroun, Kenya, Laos, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Ouganda, Palestine, Pérou, Rwanda, Senegal, Suriname, Tanzanie, Togo, Vietnam, Zambie, Zimbabwe, Afrique du Sud.

Liste des pays où les activités dans le cadre d'un projet peuvent être subventionnées :

Afghanistan, Algérie, Bénin, Bolivie, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, RD Congo, Equateur, Haïti, Cameroun, Mali, Maroc, Mozambique, Niger, Ouganda, Palestine, Pérou, Rwanda, Sénégal, Tanzanie, Vietnam, Afrique du Sud.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Jean-Pascal Labille, ministre des
Entreprises publiques et de la Coopération au
développement, chargé des Grandes Villes
Rue des Petits Carmes 15
1000Bruxelles
Belgique
02 501 83 11